

L'Université de Liège souhaite créer une formation « pompier-vétérinaire »

ENSEIGNEMENT Il manque juste l'officialisation du statut

- ▶ Deux professions en une : pompier et vétérinaire.
- ▶ L'objectif est de rendre les hommes du feu encore plus efficaces dans leurs interventions.

L'Université de Liège a pour ambition de mettre prochainement en place une formation pour devenir aussi bien vétérinaire que pompier. Deux professions en une ! Le projet a déjà été pensé en 2009/2010 mais c'est seulement depuis un peu plus d'un an qu'il a commencé à devenir plus concret. Pour atteindre ses objectifs, l'ULiège a la chance de pouvoir compter sur le soutien de ses professeurs, dont Hugues Guyot.

En plus d'être enseignant en médecine vétérinaire, il est également président du département clinique des animaux de

production et président du pôle ruminant pour la clinique universitaire. Totalemment investi dans le projet de formation, il est en étroite collaboration avec les services de secours et la brigade « Animal Rescue Team » de la zone Hesbaye depuis janvier 2017. Le professeur participe d'ailleurs régulièrement aux interventions.

L'objectif ? Apprendre aux hommes du feu la façon dont ils doivent procéder quand ils se retrouvent face à un animal en difficulté ou dangereux. « Cette façon

de faire est bénéfique pour diverses raisons. Elle permet aux pompiers de gagner du temps, de garantir leur propre sécurité ainsi que celle de la population tout en assurant le bien-être de l'animal, souligne Hugues Guyot. Les hommes du feu ne savent parfois pas quoi faire face à un animal. Sans formation, ils sont plus enclins à commettre des fautes de sauvetage de la bête. Cette idée de projet part vraiment d'un besoin réel de la société. »

Encore des démarches administratives

Mais pour l'instant, la formation n'est pas encore finalisée. Pour qu'elle le soit officiellement, des démarches administratives doivent encore être réalisées. La première d'entre elles consiste en l'officialisation du statut de « pompier-vétérinaire » par l'Etat fédéral. Plusieurs missions et devoirs ont d'ailleurs été remis à cet effet au ministère de l'Intérieur qui s'occupe actuellement de les analyser. Le professeur en médecine vétérinaire devrait avoir une réponse courant avril.

En parallèle, une convention pour la mise en place de cette formation au sein de l'ULiège est en train d'être rédigée et doit être analysée par le service juridique de l'établissement. S'il donne son aval et que le statut est reconnu par l'Etat, l'Université de Liège pourra alors officiellement mettre en place cette formation où les pompiers de l'ensemble de la Wallonie pourront venir. « Les vétérinaires pourront à leur tour être formés au métier de pompier », conclut Hugues Guyot. ■

I.ZA.

AILLEURS

Déjà dans d'autres pays

Si cette formation « pompier-vétérinaire » venait à voir le jour à l'Université de Liège, il s'agirait d'une première belge. Contrairement à d'autres pays qui l'ont déjà mise en place, Hugues Guyot s'est d'ailleurs rendu chez nos voisins de l'Hexagone pour s'inspirer de leur manière d'apprentissage. Le professeur en médecine vétérinaire se rendra bientôt en Suisse où la formation existe déjà aussi.

I.ZA.